

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION**

**PROJET PARTICULIER PP-019-1**

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2016, le conseil d'arrondissement a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RGCA11-10-0007), une résolution sur le projet particulier suivant :

Projet particulier afin de modifier la résolution PP-019 (CA16 10 017) afin de modifier une condition.

Cette résolution est déposée au bureau de la secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

DONNÉ À MONTRÉAL,  
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 23 février 2016.

La secrétaire d'arrondissement,  
Marie Marthe Papineau, avocate